

CONSEIL D'ECOLE**PROCES-VERBAL**

REUNION du .mardi 2 juin 2026

ECOLE ☐ maternelle
☐ élémentaire
☒ primaire

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription, - 1 exemplaire au maire

	Nom	Fonction	Présent	Absent
Pour la municipalité				
Mm	FUSZ	Mme le Maire	x	
Mme	ALLAIN	Adjointe	x	
Pour les représentants de l'école				
Mr	HUET Benoit	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	ALIZAR Elie	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	HACHEMI Sarah	Parent d'élève élu titulaire	X	
Mme	PASAYIGIT Elmas	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mme	HIAUX Bénédicte	Parent d'élève élu titulaire	x	
Mr	GERBEAUX Maxime	Parent d'élève élu titulaire		excusé
Mme	SAN MARTIN Géraldine	Parent d'élève élu titulaire	x	
Pour l'école				
Mr	AUBERT	Inspecteur de l'éducation nationale		X excusé
Mme	SCHINKLER	Enseignante PS /MS	x	
Mme	LEROY	Enseignante MS/GS	x	
Mme	GERBAULT	Enseignante GS/CP	x	
Mme	LEMAIRE	Enseignante CP/CE1	x	
Mme	ANCIAUX	Enseignante CE1/CE2	x	
Mme	PAPIN	Enseignante CE1/CE2		excusé
Mme	COSSON	Enseignante CM1	x	
Mme	TALLON	Enseignante CM1/CM2	X	
Mme	ROUSSEL	Atsem	x	

Procès-verbal établi le .2 juin 2026

Le président, directeur de l'école,
 Nom : Anciaux Nadège

Le secrétaire de séance,
 Nom : Leroy Audrey

TITRE ET DEVELOPPEMENT

- heure de début de séance : 17h45 - heure de fin de séance : 19h16
Secrétaire de séance : Mme Leroy

Avant de commencer le conseil, je souhaite faire un rappel important concernant le rôle et le fonctionnement du conseil d'école.

Le conseil d'école est une instance officielle d'échanges, de consultation et de vote sur le fonctionnement global de l'école. C'est un espace institutionnel neutre.

En conséquence, ce n'est pas une tribune pour exprimer des jugements de valeur, des accusations ou pour traiter des cas particuliers. Ce n'est pas non plus un espace pour débattre des « phénomènes » éducatifs privés des familles.

Pour que les échanges restent constructifs et respectueux du travail de chacun, toutes les questions reçues ont été reformulées de manière institutionnelle et neutre. Les réponses apportées ce soir seront purement factuelles et réglementaires. Aucun débat ou commentaire sur ces réponses ne sera ouvert en séance.

Monsieur Alizar n'est pas d'accord avec le manque de débat.

▪ Point sur la fête de l'école

La structure gonflable et la sono seront prêtées par l'ILEP. Un micro est demandé auprès de la mairie. La mairie va se renseigner.

Vu que nous sommes au niveau maximal du plan Vigipirate, un contrôle des accès est obligatoire. La mairie propose de se rencontrer à ce sujet.

Les recettes perçues lors de cette manifestation seront gérées uniquement par l'association support (La Récré) qui en fera don (un reversement total ou partiel) à la coopérative scolaire, seule habilitée juridiquement à acquérir et à posséder des biens dans l'école. Les biens acquis sur ces fonds seront la propriété de la coopérative et non de l'école.

Le temps de jeux aura lieu sur le temps scolaire puis les élèves seront pris en charge par des parents d'élèves à 16h45. L'organisation est expliquée à la nouvelle municipalité.

Parents et enfants entrent par le portail du côté du terrain de pétanque. Comme l'an passé, les petits seront accompagnés par les plus grands durant l'après-midi.

Le spectacle commencera à 18h. Selon le plan Vigipirate, il nous faudra la liste des noms des personnes qui tiennent les stands et des personnes qui installent la buvette dans l'après-midi. On fera la tombola au milieu du spectacle. L'équipe enseignante vendra des tickets tous gagnants à 2euros comme l'an passé.

Un « after » sera organisé par la Récré à la suite du spectacle avec un temps de restauration accompagné d'une ambiance musicale (playlist) pendant le repas. À partir de 21h, ils diffuseront le match de l'équipe de France dans le cadre de la coupe du monde. La municipalité ne s'en souvient pas et va vérifier.

Cérémonie pour les CM2 : calculatrice, permis vélo, APS, livres d'été offerts par l'Education Nationale. Il faut trouver une date pour la remise.

1. Point sur la sortie scolaire des classes de PS/MS et MS/GS

Sortie au zoo d'Amiens le 7 mai 2026. Le bilan est positif.

Nous rappelons que les CM1 et CM1/CM2 seront en sortie scolaire le 9 juin et les GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2 le 23 juin.

▪ Effectifs de l'école pour la rentrée 2025-2026 et répartitions

12	16	16	18	26	23	18	32
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2

Soit un total de 164 élèves donc 23 élèves en moyenne.

Donc la répartition des classes peut être

PS/MS	MS/GS	CP /CE1	CP/CE1	CE2	CM1/CM2	CM2
12+11 =23	6 +16=22	12+10=22	18+6=22	23	18+7 =25	25

Mme Allain informe qu'il va y avoir 2 inscriptions supplémentaires en CE1 et CM2.(non mis dans le tableau).

Un budget informatique serait souhaitable pour remplacer les anciens PC assez lents. Il serait nécessaire d'équiper l'école de 5 nouveaux PC portables pour les enseignantes afin d'utiliser au mieux les TBI et vidéoprojecteurs de l'école. Actuellement nous utilisons nos ordinateurs personnels.

Après l'annulation du projet immobilier à Ercuis, l'école risque-t-elle une nouvelle fermeture de classe ?

Oui même si le projet immobilier avait vu le jour, les élèves ne seraient pas arrivés à temps pour palier au manque d'élèves l'an prochain : 32 sortants mais 24 entrants. C'est la baisse démographique sur Ercuis qui engendrerait une fermeture de classe en 2027/2028.

Mme le maire propose une réunion de travail sur ce sujet en septembre prochain.

- Atsem pour l'an prochain

Du fait de la répartition des classes, il est important d'avoir deux ATSEMS à temps complet l'an prochain.

Mme le maire n'a pas étudié le sujet dans le détail en conseil municipal. Rien n'est acté.

- Accueil des futurs PS

Depuis trois ans, nous accueillons avec Mme Schinkler les futurs PS à 17h. Cette année, cela aura lieu soit le Mardi 16 juin ou le vendredi 19 juin 2026. Cela leur permet de visiter l'école et ils peuvent rencontrer la maîtresse et l'Atsem. Malheureusement, ils ne seront pas

connectés à l'ENTtout de suite vu qu'il faut qu'ils soient officiellement sur la base élève pour le faire. Un livret d'accueil numérique leur est envoyé via la messagerie professionnelle de Mme Schinkler.

L'application one pocket a été présentée lors des inscriptions individuelles de chaque enfant. Elle sera de nouveau présentée lors de la réunion de rentrée de Mme Schinkler. Maintenant il faut se connecter via Educonnect (livret scolaire, pai et elle suit l'enfant du CP au lycée). Chaque établissement a son espace de travail. Pour nous, c'est « one pocket » subventionné par la mairie. .

▪ **Budgets 2026-2027**

Le budget est le même que l'an passé, soit 50 euros par enfant.

Sur ce budget, nous retirons la moitié du montant de l'entretien d'un photocopieur Canon. Les photocopies supplémentaires faites sur ce photocopieur sont facturées sur le budget. Sachant que nous avons 12 000 copies par trimestre, nous pouvons gérer le surplus.

L'autre photocopieuse est prise en charge intégralement par la mairie.

Nous remercions la commune pour les scènes louées : celle de Noël, pour la chorale et la grande scène pour la fête de l'école.

Nous remercions aussi la mairie pour la commande de 25 ramettes supplémentaires, ce qui permet de commander 240 ramettes et d'avoir ainsi un prix plus avantageux.

▪ **Liste des fournitures scolaires demandée aux parents**

L'inspection académique a demandé de présenter la liste de fournitures que nous demandons aux parents.

Une trousse complète (stylos, crayons à papier, gommes, taille-crayons, ciseaux, colles, feutres à ardoise), crayons de couleur, feutres, règle, ardoise, équerre, compas, mouchoirs, gourde et suivant les classes, un classeur ou porte-vues, feuillets mobiles en plusieurs exemplaires à fournir tout au long de l'année.

Une liste commune sera faite pour un même niveau et sera donnée en mairie pour distribution.

▪ **Projet d'école : bilan des actions menées**

- La chorale (les petits chantent à Noël et les grands en avril). Le spectacle de chorale sur le thème des comédies musicales a été filmé et mis sur l'ENT à l'intention des parents.
- Nettoyons la nature (toute l'école y participe).
- Le permis vélo a été passé par les CM2 le 28 mai 2026, tous les élèves avaient participé à des sessions de 16h30 à 17h30 encadré par Mme Cosson et Mme Tallon pour préparer ce permis. Des vélos, casque et le matériel de signalisation ont été prêtés par l'ILEP. Bilan positif.
- Projet théâtre : les élèves de CE1/CE2 ont créé les décors, leur serre-tête et leur dialogue et présenter les 4 petites saynètes devant les parents le mardi 7 avril dans la salle polyvalente. Tout a été filmé et mis sur l'Ent pour les parents de la classe.
- La commémoration du 11 novembre en partenariat avec la mairie,

- le défi « cours marche sois endurant »,
- Les animations autour des premiers secours avec Mr Gerbeaux : plusieurs sessions ont déjà eu lieu. Les CE2, CM1 et CM2 ont eu deux demi-journées d'animation. Les CM2 ont tous validé l'attestation Apprendre à porter secours (APS). Pour les autres classes, il s'agit de quarts de journée.

Ce que nous n'avons pas fait :

- La création d'une salle informatique pour permettre aux élèves de CM2 de s'initier à des PC fixes. En effet, les évaluations Nationales de 6^{ème} se déroulent sur ordinateur or le collège mentionne que les élèves ont des difficultés à utiliser le clavier et la souris, ce qui peut les pénaliser sur les résultats aux évaluations. Justement nous avons eu une dotation de 30 PC fixes par le conseil départemental. Il faudrait rajouter des prises dans les différentes classes afin de pouvoir les installer en toute sécurité donc sans multiprise. Dans chaque classe, avoir quelques ordinateurs permet de développer les compétences numériques des élèves. L'installation de cette salle se ferait en salle de réunion pour pouvoir l'utiliser en mi-groupe. Pour 13 ordinateurs, où il faudrait installer des prises.
- La création de jardin (plan, étudier les plantes que nous pouvons mettre), la mairie a retourné la terre mais cela ne permettait pas de commencer à jardiner. L'équipe enseignante aimerait être prévenue des dates afin de s'organiser depuis 3 ans .
- Le conseil des jeunes avec la mairie n'existe plus mais cela fait partie du projet municipal.

▪ **Le point sur la coopérative**

Chaque classe a dépensé de l'argent afin d'acheter des livres, du matériel spécifique pour leur classe.

Les copies couleurs sont financées par la coopérative. L'argent récolté par la vente des photos de groupe permet l'achat des cartouches de couleur.

Lors du spectacle de chorale, nous avons vendu des recueils de chants et des verres de grenadine et menthe, nous avons récolté 110 euros.

▪ **La bibliothèque**

La bibliothèque a été reprise par Florence Goncalves. Toutes les classes y ont été plus ou moins fréquemment.

Projet de mettre la bibliothèque dans l'école par la mairie. Mme le maire précise son projet de mettre la bibliothèque dans l'école. Les horaires seront différents de ceux de l'école et en toute sécurité. D'autres alternatives n'ont pas été trouvées.

On regrette car cela va modifier toute l'organisation de l'école : la salle des jeux calmes, le projet informatique, les entrées et les sorties des élémentaires surtout au niveau de la sécurité. L'APC se déroule aussi jusqu'à 17h30.

▪ **Point sur les travaux**

Nous demandons à Mme le maire si les parterres peuvent être retournés pour commencer l'embellissement pour septembre-octobre depuis 3 ans avec un récupérateur d'eau. Nous

aimerions avoir un gros buisson dans le triangle devant la classe de Mme Leroy pour éviter que les enfants passent dessus.

Les étagères dans la classe de Mme Lemaire demandées depuis 5 ans.

Sous le préau il y a une cascade quand il tombe beaucoup d'eau.

Mme le maire prend acte et nous informe qu'il va y avoir des travaux pour assainir le sous-sol de l'école.

▪ **Questions des représentants des parents d'élèves :**

Point sur les protocoles de sécurité et l'accès aux locaux de l'établissement :

La sécurité et le contrôle des accès à l'école sont des priorités absolues de l'équipe éducative et de la municipalité. L'ensemble des personnels de l'école, le périscolaire et les agents municipaux intervenants sur le temps scolaire et périscolaire sont régulièrement informés de l'obligation de verrouillage. En cas d'anomalie constatée de manière ponctuelle sur un accès, un signalement est fait immédiatement afin que cela ne se reproduise plus.

Climat scolaire et gestions des conflits entre élèves.

L'école veille quotidiennement au respect des règles de civilité à travers l'apprentissage de la citoyenneté inscrit au programme.

La gestion

des conflits entre élèves sur le temps scolaire fait l'objet d'une prise en charge immédiate par les enseignants et la direction (médiation, rappels à la règle, sanction si nécessaire). Nous rappelons que l'apprentissage du respect d'autrui est une co-éducation et s'appuie sur la coopération des familles pour soutenir les règles de vie de l'école.

Rappel de la réglementation nationale relative aux punitions scolaires en vigueur

Comme notre règlement intérieur actuel ne liste pas explicitement les modalités de sanctions, l'équipe pédagogique profitera de sa réécriture à la rentrée prochaine pour y inscrire la liste des mesures éducatives et réparatrices autorisées dans l'école. Cela permettra d'harmoniser les pratiques de manière claire pour tout le monde.

Bilan et visibilité des canaux de communication entre l'école et les familles :

Pour assurer le lien entre les familles et l'école, il existe plusieurs canaux officiels : la pochette de liaison, l'ENT et l'adresse mail de l'école. En ce qui concerne les absences et les remplacements, l'école ne peut pas communiquer sur des hypothèses ou des informations incomplètes afin d'éviter toute confusion pour les familles. Nous transmettons tout, dès que nous savons tout.

La séance est levée à 19h08 .